



Date audience appel

Par Paris1256

Bonjour,

J'ai été condamné début octobre dans un procès pénal et mon avocat a fait recours en appel dans les délais, come confirmé par le SPIP.

Cependant, j'ai lui ai demandé plusieurs fois la date de l'audience d'appel et il ne m'a même pas répondu ou il m'a dit qu'elle "pourrait avoir lieu dans un an". C'est possible ?!

A ma connaissance, dès qu'on fait demande d'appel la cour communique immédiatement la date de l'audience.

Merci pour votre réponse !

Par chance

les magistrats doivent être indépendants, compétents, impartiaux et intègres.....

les auditeurs de justice, les élèves avocats sont évalués par une épreuve de déontologie.....